



**Banque
de la Réunion**

Rapport financier semestriel

30 juin 2014

Sommaire

DECLARATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DE LA REUNION

L'ACTIVITE COMMERCIALE

LES RESULTATS FINANCIERS

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

COMPTES INDIVIDUELS SEMESTRIELS CONDENSES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2014

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DECLARATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 JUIN 2014

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes individuels condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Directeur Général
M. Bernard FREMONT

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE A LA REUNION

La progression de l'indicateur du climat des affaires (ICA) se poursuit au deuxième trimestre 2014, (+ 1,4 point) de manière cependant moins marquée qu'au trimestre précédent. Après cinq trimestres consécutifs de hausse, l'ICA a désormais atteint sa moyenne de longue période, à 100,3 points.

Léger repli des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (PC) diminue de 0,3 % au premier trimestre 2014.

L'évolution de l'IPC reste modérée en glissement annuel (+0,6 %), la baisse des prix de l'énergie (- 0,8 %) compensant partiellement la progression de ceux des autres grands postes de l'indice.

La dépense des ménages est mieux orientée dans un contexte de baisse des prix.

Meilleure orientation du marché du travail

L'amélioration du marché du travail constatée au quatrième trimestre 2013 se poursuit. Le nombre de demandeurs d'emploi réunionnais inscrits à Pôle emploi en catégorie A baisse une nouvelle fois au cours du premier trimestre 2014 (- 0,6 CVS, contre + 1,3 % au niveau national) Il s'établit à 132 290 demandeurs d'emplois à fin mars. La situation des jeunes (moins de 25 ans) continue de s'améliorer, avec un nombre d'inscrits qui recule de 4,1 % sur le trimestre.

L'activité s'améliore dans la plupart des secteurs

L'orientation du courant d'affaires est globalement meilleure, hormis dans le secteur primaire et celui des services marchands. Dans ce contexte jugé plus favorable, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité du deuxième trimestre 2014 est en hausse.

Dans le secteur du tourisme, l'orientation de l'activité est légèrement meilleure, selon les professionnels interrogés. Pourtant, le nombre de passagers sur l'axe Réunion-Métropole repart à la baisse en début d'année (- 7,2 %, CVS). Il recule de 4,6 % sur un an. Même tendance pour la fréquentation hôtelière et le nombre de nuitées qui diminuent progressivement de 2,4 points et de 4,5 % (CVS) par rapport au trimestre précédent. Dans ce contexte, les professionnels anticipent une détérioration de leur activité au trimestre prochain.

Les exportations sont stables malgré le recul des expéditions de produits à base de fruits et de légumes, suite au cyclone Bépisa. Les importations progressent, tirées notamment par celles de produits courants.

Signaux légèrement positifs pour l'investissement

Les prévisions d'investissement des chefs d'entreprise du secteur marchand poursuivent leur redressement. La progression des encours des crédits à l'investissement des entreprises accélère sur le trimestre (+ 3,7 %). Elle est de + 2,4 % en glissement annuel.

Hausse de l'encours total des crédits aux entreprises au 1^{er} trimestre 2014

A fin mars 2014, l'encours total des crédits aux entreprises réunionnaises déclarés au Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France atteint 9,3 milliards d'euros, en hausse de 2,1 % par rapport au trimestre précédent et de 5,0 % sur un an.

(Source IEDOM)

L'ACTIVITE COMMERCIALE

La Banque des Particuliers et des Professionnels

Le développement du Fonds de commerce

Plus de clients mieux équipés, telle est en substance la tendance de fond observée sur le premier semestre de l'année. Plus de 3 800 nouveaux comptes ont été ouverts depuis le début de l'année, en progression de 6 % sur le premier semestre 2013 pour la clientèle des particuliers et de 9 % pour la clientèle des Professionnels, générant ainsi un solde net de nouveaux clients en très forte croissance (+ 40 % par rapport à 2013).

L'attractivité de la Banque de la Réunion auprès des jeunes se confirme : plus de 1 300 comptes ouverts auprès des moins de 25 ans.

Le volume global des ventes de produits et services (comptes, produits d'épargne, contrats d'assurances crédits et services liés) enregistre une hausse de 23 % par rapport au 1^{er} semestre 2013, témoignant de la forte dynamique commerciale.

La collecte

Sur les six premiers mois de l'année, l'évolution de la production et des encours apparaît en forte corrélation avec les variations constatées sur les conditions de taux des différents types d'épargne. Ainsi les placements à court terme, qu'il s'agisse des livrets ou des dépôts à terme sur des échéances courtes, enregistrent une faible progression compensée par le dynamisme de l'épargne logement et de l'assurance-vie. Au total, les encours d'épargne bilancielle progressent de 1 % par rapport à la même période de 2013. Il convient par ailleurs de noter que les encours sur comptes de dépôt sont en hausse de 5 % d'une année sur l'autre.

Enfin, le compartiment des ressources hors bilan progresse de 0,8 %, tiré par l'assurance-vie dont les encours augmentent de 2,8 % par rapport à fin 2013.

La production de crédit

Dans un climat économique qui reste globalement peu porteur et marqué par un certain attentisme des ménages et des professionnels, les encours de crédits sur les particuliers et les professionnels progressent néanmoins avec notamment une activité soutenue sur le financement de l'habitat dont l'encours progresse de plus de 7% par rapport au premier semestre 2013. La distribution de crédits à la consommation reste correctement orientée dans des volumes en croissance de près de 2 % par rapport à 2013. Sur le segment de la clientèle des Professionnels, la demande de crédits d'équipement (amortissables ou en crédit-bail) se contracte d'une année sur l'autre, même si quelques signes de reprise apparaissent laissant augurer d'un niveau de réalisation proche de celui de 2013.

Les risques

Les données disponibles au 30 juin témoignent d'un bon niveau de maîtrise des Risques. Les impayés sur crédits et le nombre de comptes de dépôts en anomalie tant sur le marché des Particuliers que des Professionnels restent bien contenus.

Banque de Développement Régional

Marché des Entreprises

Dans un contexte d'attente des acteurs locaux et d'une situation économique toujours atone, la Banque de la Réunion a poursuivi le développement de ses activités de financement avec une progression de 20 % par rapport 1^{er} semestre 2013. Cette tendance est encore plus marquée pour le crédit-bail où la Banque de la Réunion enregistre une progression de 63 %.

La confiance de ses clients se traduit en outre par un très fort accroissement des flux confiés qui progressent de 15 % par rapport au 1^{er} premier semestre 2013.

En outre, en dépit d'un contexte économique tendu, la Banque de la Réunion conserve une bonne maîtrise de ses risques de crédit sur le marché des entreprises.

Marchés Secteur Public Territorial, Economie Sociale et Immobilier

Sur ce marché, la Banque de la Réunion finance des projets d'infrastructure, notamment sur Mayotte, qui ont été débloqués au début de l'année 2014 et qui ont donc boosté l'activité du pôle Secteur Public à des niveaux significatifs.

Le secteur de la promotion immobilière reste très tendu et la Banque de la Réunion se recentre désormais sur le financement des opérations de logement social.

Sur l'ensemble des marchés développés par la Banque de Développement Régional, les progressions sont très significatives au 1^{er} semestre 2014 sur la production de crédit, de crédit-bail, la collecte de ressources à terme et les flux confiés, le tout dans un cadre de maîtrise des risques de crédit.

Compte tenu du carnet de commandes du 2^{ème} semestre 2014, l'année 2014 devrait être bien orientée pour les activités de la Banque de Développement Régional.

LES RESULTATS FINANCIERS

Les faits marquants du premier semestre :

- Poursuite de la dynamique commerciale
- Bonne progression du PNB et du résultat

Les résultats financiers individuels sont présentés en principes comptables français au 30/06/2014.

1 Bilan individuel

en milliers d'euros		
ACTIF	30/06/2014	31/12/2013
CAISSES, BANQUES CENTRALES	14 969	18 437
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	355 248	450 969
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 981 654	1 956 151
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	17	17
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	2 503	2 756
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	8 459	8 890
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATIONS SIMPLES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	637	648
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 954	11 754
AUTRES ACTIFS	9 718	10 233
COMPTES DE REGULARISATION	15 517	29 079
TOTAL DE L'ACTIF	2 399 676	2 488 932
PASSIF	30/06/2014	31/12/2013
BANQUES CENTRALES		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	484 861	580 139
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 480 653	1 482 114
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	80 340	83 891
AUTRES PASSIFS	32 645	28 963
COMPTES DE REGULARISATION	40 439	39 034
PROVISIONS	27 680	28 750
DETTES SUBORDONNEES	45 004	45 005
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)	8 961	8 961
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	199 094	192 072
Capital souscrit	69 907	69 907
Primes d'émission	57 148	57 148
Réserves	57 338	56 891
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement	150	300
Report à nouveau	227	-13 939
Résultat de l'exercice (+/-)	14 325	21 769
TOTAL DU PASSIF	2 399 676	2 488 932

Au 30 juin, le total de bilan de la Banque de la Réunion s'établit à 2 400 millions d'euros (M€), contre 2 489 M€ au 31 décembre 2013, en baisse de 3,6 %.

1.1 A l'actif

Prêts et créances sur les établissements de crédit

L'encours, représenté principalement par des opérations de prêts à notre maison-mère, varie de 451 M€ au 31 décembre 2013 à 355 M€ au 30 juin 2014. L'évolution du poste est principalement due à la baisse des prêts à BPCE.

Emplois clientèle

Au 30 juin 2014, l'encours de crédits accordés à la clientèle (nets de provisions) s'élève à 1 981,7 M€ contre 1 956,2 M€ au 31 décembre 2013, soit une hausse de 1,3 % dans un contexte de baisse sur les créances douteuses de 4,2 %.

Actions et autres titres à revenu variable

Ce poste s'établit à 2,5 M€ au 30 juin 2014, contre 2,8 M€ au 31 décembre 2013.

Portefeuille actions et titres de participation

L'encours des participations s'établit à 8,5 M€ de titres au 30 juin 2014 en baisse de 0,4 M€ par rapport au 31 décembre 2013.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations nettes s'établissent à 11,6 M€ au 30 juin 2014 contre 12,4 M€ au 31 décembre 2013.

1.2 Au passif

Encours clientèle

L'encours d'opérations avec la clientèle au 30 juin 2014 est stable par rapport au 31 décembre 2013.

Fonds propres

Les capitaux propres s'élèvent à 199 M€ au 30 juin 2014 contre 192 M€ au 31 décembre 2013 (+ 3,7 %).

1.3 Hors-bilan

Capitaux gérés

Le montant des actifs gérés et conseillés atteint 472 M€ à fin juin 2014 dont 45 % en valeurs mobilières et 55 % en assurance-vie.

L'assurance-vie dont l'encours s'établit à 259 M€ est en progression de 3 % par rapport au 31 décembre 2013.

2 Compte de résultat

en milliers d'euros

	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Intérêts et produits assimilés	44 466	46 532
Intérêts et charges assimilées	-11 511	-14 464
Produits sur opérations de crédit-bail et de locations simples		
Charges sur opérations de crédit-bail et de locations simples		
Revenus des titres à revenu variable	206	194
Commissions (produits)	20 915	20 186
Commissions (charges)	-6 034	-6 460
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	178	249
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	-85	-30
Autres produits d'exploitation bancaire	1 095	483
Autres charges d'exploitation bancaire	-724	-378
PRODUIT NET BANCAIRE	48 506	46 313
Charges générales d'exploitation	-28 749	-27 908
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1 405	-1 551
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	18 351	16 853
Coût du risque	-987	-2 050
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 364	14 803
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-982	-1 200
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	16 381	13 604
Résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices	-2 206	-1 601
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	150	282
RESULTAT NET	14 325	12 285

- **Le résultat net du 1^{er} semestre 2014** s'établit à 14,3 M€ contre 12,3 M€ au 1^{er} semestre 2013.
- La marge nette d'intérêts s'établit à 32,9 M€ au 1^{er} semestre 2014 contre 32,1 M€ au 1^{er} semestre 2013 en progression de + 2,8 %.
- Le montant des **commissions nettes** atteint 14,9 M€ au 1^{er} semestre 2014 contre 13,7 M€ au 1^{er} semestre 2013, soit une hausse de 8,4%.
- Compte tenu de ces éléments, **le produit net bancaire** s'établit à 48,5 M€ au 1^{er} semestre 2014, en progression de 4,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2013.
- **Les charges générales d'exploitation** augmentent de 3 % par rapport au premier semestre 2013 et s'établissent à 28,7 M€ au 1^{er} semestre 2014.
- **Les dotations aux amortissements** sont en baisse de 9,4 %.
- **Le résultat brut d'exploitation** s'établit à 18,4 M€ au 1^{er} semestre 2014 contre 16,9 M€ au 1^{er} semestre 2013, en progression de 8,9 %.
- **Le coefficient d'exploitation** s'améliore de 1,4 % et se situe au 1^{er} semestre 2014 à 62,2 % contre 63,6% au 1^{er} semestre 2013.
- **Le coût du risque** diminue de 52 % et s'établit au 1^{er} semestre 2014 à 0,9 M€ contre 2 M€ au 1^{er} semestre 2013.
- **Le poids des créances douteuses brutes** dans l'encours total des créances brutes à la clientèle s'établit à 13 % au 30 juin 2014 contre 14 % au 30 juin 2013. Leur taux de couverture par des provisions affectées s'établit à 66,5 % au 30 juin 2014.
- **Le résultat d'exploitation** est en amélioration au 1^{er} semestre 2014 et passe de 14,8 M€ au 1^{er} semestre 2013 à 17,4 M€ au 1^{er} semestre 2014.
- **Les gains et pertes sur actifs immobilisés** s'établissent à – 0,9 M€ au 1^{er} semestre 2014 et correspondent à une dotation de provision dans le cadre d'abandon de créances, liée à une opération de défiscalisation.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

La Banque de la Réunion reste soumise aux risques habituels et propres à son activité de banque de détail. Les principales incertitudes pour le semestre à venir sont liées à l'évolution de la crise économique et son impact sur sa clientèle.

Les principes directeurs de l'organisation du suivi et du contrôle des risques dans les filiales du Groupe BPCE sont définis par la Direction des Risques Groupe (DRG).

La Direction des Risques de la Banque de la Réunion a la responsabilité de la surveillance et de la maîtrise de la politique des risques notamment en ce qui concerne :

- les risques de crédit ;
- les risques opérationnels ;
- les risques de la gestion de Bilan (ALM).

Principales réalisations en matière de risque au 1er semestre 2014

- Réduction du taux de douteux de plus de 2% ;
- Suivi régulier de la production fraîche ;
- Suivi régulier des anomalies en liaison avec les réseaux.

1. GESTION DES RISQUES DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

L'activité commerciale de la Banque de la Réunion s'articule autour des 2 pôles suivants :

Banque de Détail (Particuliers et Professionnels) :

- Collecte des ressources sous forme de dépôts ou d'épargne (fonds garantis, assurance vie...)
- Distribution de crédit ;
- Distribution de produits d'assurance ;
- Services (monétique, télétransmission) ;
- Gestion patrimoniale.

Banque de Développement Régional :

- Le Centre d'Affaires Entreprises (C.A.E.) ;
- Le Pôle immobilier ;
- Le Secteur Public Territorial (S.P.T.) et les Institutionnels ;
- Les activités internationales.

La politique des Risques vise à encadrer cette activité en définissant notamment :

- Le système de limites globales et les règles de division des risques ;
- Le dispositif de contrôle permanent des risques ;
- Le système de mesure des risques et la cartographie des reportings ;
- Les principes de sélection de la clientèle et les modalités d'entrée en relations ;
- Les différents modes de notation des contreparties ;
- Le système délégataire ;
- Le choix des crédits, des garanties et des assurances ;
- Les règles de suivi permanent du risque de crédit ;
- La politique de déclasserement des créances en douteux et les règles de contagion.

L'objectif premier de la politique de risques est donc de contribuer au développement et à la rentabilité de la Banque par la déclinaison de principes de maîtrise des risques définis notamment par le règlement CRBF 97-02 et par le Comité de Bâle. Elle est complétée par le schéma délégataire qui précise de façon très opérationnelle les délégations de chacun dans le domaine du crédit. Ce schéma délégataire est intuitu personae, et les délégations de chacun sont revues une fois par an. Lors de la dernière révision, les limites

sur les PIM et sur les clients mal notés (8, 9 et X) ont été revues à la baisse. Le schéma délégataire sera actualisé durant le second semestre 2014.

Pour évaluer la qualité de son portefeuille de crédits, la Banque de la Réunion utilise les systèmes de notation retenus par le Groupe BPCE pour chacun des marchés sur lesquels il opère. Ces différents systèmes de notation se déclinent selon une échelle de 0 à 9, 0 étant la meilleure note attribuable.

Tous les clients, quel que soit leur marché d'appartenance, doivent faire l'objet d'une note. La notation se fonde sur une estimation de la probabilité de défaut de l'emprunteur et son coût éventuel pour la Banque sur un horizon de temps cohérent avec la nature des engagements. Aucun engagement nouveau ne peut être consenti à un client non noté. Le schéma délégataire intègre les notes, pour favoriser le développement sur les contreparties de qualité.

Plus de 99% des encours sont notés et la qualité des crédits est ainsi revue trimestriellement (plus de 75% de nos encours ont des notes entre 0 et 7).

Par ailleurs, la Banque de la Réunion fixe des limites sur les contreparties les plus significatives de son fonds de commerce, ainsi que des limites par pays, par marché et par secteur d'activités.

Mesure et maîtrise des risques de crédit

La maîtrise des risques de crédit à la Banque de la Réunion est assurée par :

- La politique de risques (cf. supra) ;
- Un traitement quotidien des comptes en anomalie ;
- Un suivi bimensuel des principaux dépassements sur comptes par la Direction des Risques ;
- Une analyse mensuelle des clients douteux non contentieux aboutissant à la détermination du montant de provisions à constituer sur ces contreparties ;
- Une analyse détaillée trimestrielle des découverts et de leur évolution dans le temps ;
- Une Watch-List reprenant les dossiers de clients Particuliers, Professionnels et PME jugés sensibles. Les dossiers de la Watch-List sont revus trimestriellement ;
- La fixation de limites sur les principales contreparties en volume d'engagements (cf. supra). Ces limites sont déterminées en comparant le niveau d'engagements atteint avec les fonds propres, l'endettement et le degré de risque de la contrepartie concernée, d'une part, et avec les fonds propres de la banque, d'autre part ;
- La fixation de limites par pays, marché et secteur d'activité. Le niveau de ces limites est défini par la prise en compte des paramètres suivants :
 - risques pays : encours observés et notation des pays concernés (les risques pays demeurent marginaux à la Banque de la Réunion)
 - marché : % des encours notés 8 (« incertain ») et 9 (« très incertain ») dans le total des encours de chacun des marchés
 - secteur d'activité : % des crédits aux clients Professionnels et Entreprises ; % des actifs clientèle ; % des fonds propres de la Banque ;
- La revue a minima annuelle des concours consentis à la clientèle et l'actualisation des notations des contreparties Professionnels et Entreprises ;
- Un schéma délégataire fondé sur la définition de limites par marché, par métier et par tranche de notations de la clientèle. Les délégations sont intuitu personae pour tenir compte de l'expérience acquise par les délégataires ;
- La prise de garanties appropriées au risque encouru : garanties personnelles et réelles, garanties OSEO (BPI France), cautions de la Saccef. La prise des garanties est assurée par la Direction des Financements et Garanties et préalable à la mise à disposition des concours. Des seuils ont été définis au-delà desquels l'octroi de prêts personnels et de crédits à l'habitat aux particuliers impose la prise de garanties réelles.

La banque s'est fixée des limites dans le but de contenir ses risques de crédit à un niveau compatible avec ses fonds propres et sa rentabilité.

2. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel est défini au sein du Groupe BPCE comme le risque de perte liée à une défaillance ou un dysfonctionnement des processus, des systèmes d'information, des hommes ou suite à des événements extérieurs. Ainsi défini, il inclut notamment les risques comptables, juridiques, réglementaires, fiscaux, ainsi que les risques liés à la sécurité des personnes et des biens, et des systèmes d'information. Dans le cadre du calcul des exigences de fonds propres, le Groupe BPCE applique, pour le moment, la méthode standard Bâle 2.

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité de la Banque de la Réunion. Son analyse, sa gestion et sa mesure reposent sur un dispositif global, basé sur l'identification et l'évaluation des risques (ainsi que la mise en place de plans d'action pour les maîtriser), la gestion active des incidents avérés, et le suivi d'indicateurs prédictifs de risque.

Un important travail a été réalisé en 2013 sur le sujet pour répertorier les événements, les évaluer, lors du lancement du nouvel outil PARO. Des contrôles de cohérence ont été également réalisés avec les réclamations, les extournes et la comptabilité pour vérifier les chiffres. Une méthode a également été définie pour évaluer les pertes ou le manque à gagner liés aux incidents informatiques.

Une nouvelle cartographie des risques est en cours et devrait être finalisée durant le troisième trimestre. La formation des équipes se poursuit, au fil de l'eau en fonction des incidents.

Par ailleurs, la Banque de la Réunion poursuit la finalisation du Plan de Continuité d'Activité démarré en 2012 avec la réécriture de la valise de crise et la mise en œuvre des sites de repli. Des formations et sensibilisations ont été réalisées vers les différents services et agences. Les travaux menés sur le premier semestre portent sur la rédaction des process dégradés en cas d'incidents. Ces travaux se poursuivront au second semestre.

3. LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN

3.1 Présentation synthétique de l'organisation de la mesure et de la Surveillance des risques financiers.

3.1.1 Les activités

La Banque de la Réunion a décidé de concentrer sa gestion financière uniquement sur les activités bancaires et a renoncé de ce fait à toute activité de négociation. Ce portefeuille regroupe toutes les opérations financières de la banque et notamment celles destinées à assurer la régularité de la marge d'intérêt et des commissions (hors tarification) en gérant, dans le cadre d'une politique de « gestion globale du bilan », les risques suivants :

- Risque de taux d'intérêt global ;
- Risque de liquidité - notamment par le pilotage des refinancements ;
- Risque de change.

3.1.2 Instances et processus de décisions

Le processus de gestion de bilan est décliné de la façon suivante pour la Banque de la Réunion :

- Un Comité de Gestion de Bilan social qui, dans le respect des limites définies en Comité des risques Groupe, décide des grandes orientations de la politique globale de gestion de bilan au regard des risques et des orientations commerciales ;
- Une déclinaison opérationnelle par les Comités Financiers de la Banque de la Réunion qui ont pour rôle de suivre mensuellement les résultats financiers et commerciaux, et d'assurer localement la mise en œuvre des grandes orientations définies par le Comité de Gestion de Bilan de la Banque de la Réunion ;
- Un service ALM rattaché à la direction du Pilotage de BPCE IOM qui a notamment pour rôle de mesurer et de suivre l'évolution des ratios réglementaires, des risques de taux, change et liquidité sur base individuelle et consolidée ;

- Le service Comptabilité qui assure le traitement comptable des opérations ;
- Une Direction des Risques qui s'assure du respect des positions prises au regard des limites approuvées en Comité des Risques Groupe ;
- Un Comité des Risques Groupe qui approuve les limites relatives aux risques précités ;
- Un Comité d'Audit qui doit donner un avis à l'organe délibérant sur les limites d'exposition aux risques de gestion globale du bilan de l'entité et sur la bonne adéquation des moyens engagés avec la politique de gestion envisagée.

3.2 Risque de taux d'intérêt global

La Banque de la Réunion a retenu les indicateurs du groupe BPCE dans le cadre de sa gestion du risque de taux.

3.2.1 Dispositif de mesure et de suivi du risque global de taux

Le risque de taux est mesuré selon des approches différentes et complémentaires suivant l'horizon d'analyse. On distinguera en effet :

- une approche statique, s'entendant jusqu'à l'extinction des opérations de bilan et de hors bilan existantes à la date d'analyse,
- une approche dynamique intégrant des prévisions d'activité sur l'exercice en cours et les quatre suivants.

Indicateur Bâle II

L'indicateur Bâle II est caractérisé par une sensibilité à la baisse des taux en statique. Le seuil ACP (20 %) n'étant pas franchi, la procédure d'alerte n'a pas été franchie.

Gap statique de taux

La Banque de la Réunion respecte le cadre de pilotage appliqué à son impasse de taux statique.

Sensibilité de la MNI

La Banque de la Réunion respecte la limite appliquée à la sensibilité de sa MNI en années N+1 et N+2. La Banque de la Réunion présente une sensibilité au scénario d'aplatissement des taux (hausse des taux courts conjointe à une baisse des taux longs).

3.2.2 Dispositif de contrôle permanent de la gestion du risque de taux

La mesure et le suivi des ratios réglementaires, équilibres du bilan et risques financiers (liquidité, taux et change) des entités relevant du périmètre ALM du Groupe BPCE IOM sont assurés par le service ALM de la Direction financière BPCE IOM.

Par ailleurs, un dispositif de contrôle a été mis en place sur 2013 par la Direction des Risques BPCE IOM.

3.3 Risque global de liquidité

La Banque de la Réunion applique les indicateurs du groupe BPCE dans le cadre de sa gestion du risque de liquidité.

La Banque de la Réunion participe au système de cessions de créances TRICP mis en place par le groupe BPCE.

3.3.1 Dispositif de mesure et de suivi du risque global de liquidité

Le risque de liquidité est mesuré selon des approches différentes et complémentaires suivant l'horizon d'analyse. On distinguera en effet :

- une approche statique, s'entendant jusqu'à l'extinction des opérations de bilan et de hors bilan existantes à la date d'analyse,

- une approche dynamique intégrant des prévisions d'activité sur l'exercice en cours et les quatre suivants.

Info Liq 1 et 2

Les indicateurs Info-Liq 1 et 2 sont calculés par la Banque de la Réunion et transmis trimestriellement au régulateur. Ils servent d'outils de pilotage de la trésorerie de la banque.

Le coefficient de liquidité

La limite du coefficient de liquidité SURFI est fixée réglementairement à 100%. La Banque de la Réunion a respecté cette limite pour le premier semestre 2014 et le coefficient de liquidité de la Banque de la Réunion s'est établi à 114,87 % au 30/06/14.

Limite de liquidité statique

La Banque de la Réunion respecte son ratio d'observation (Passifs résiduels/Actifs résiduels) sur tout l'horizon d'analyse.

3.4 Le risque de change

La Banque de la Réunion n'exerce pas d'activité de négociation en compte propre. En conséquence, cette dernière n'est pas exposée au risque de marché, à l'exception du risque de change.

Dans ce cadre, elle suit quotidiennement ses positions de change. Sa consommation des limites qui lui ont été accordées par le comité ALM du groupe BPCE IOM, est présentée mensuellement lors du comité financier et trimestriellement en comité ALM.

La Banque de la Réunion respecte ses limites de change.

3.5 Gestion du capital - Composition des fonds propres

Les fonds propres prudentiels sont composés de trois grandes catégories : les fonds propres de base (également appelés « Fonds propres Tier One »), les fonds propres complémentaires (ou « Tier Two ») et les fonds propres surcomplémentaires (« Tier 3 »).

- Le tableau ci-après résume la composition des fonds propres de la Banque de la Réunion au 30 juin 2014 :

Fonds Propres (en K€)	30/06/14 (1)	31/12/13 (2)	Variation en % (1) – (2)
Fonds Propres de base avant distribution de résultats	193 582	178 971	+8%
Résultat intermédiaire	14 326	21 769	n/a
Fonds Propres de base	207 908	200 740	+4%
Fonds Propres complémentaires	27 000 (a)	36 000	-25%
Fonds Propres Réglementaires	234 908	236 740	-1%

(a) Emprunt Subordonné : Application de l'art. 4d CRBF n°90-02 du 23 février 1990. Échéance 2017.

Les fonds propres complémentaires sont exclusivement composés d'emprunts subordonnés à long terme. La surveillance de l'exigence de fonds propres calculée conformément au référentiel Bâle II est effectuée en base consolidée par notre maison-mère BPCE-IOM.

Le groupe BPCE-IOM calcule ses expositions pondérées conformément à l'approche standard pour le risque de crédit et le risque opérationnel.

La Charte de déontologie est mise à jour conformément au modèle du Groupe et fait l'objet d'une communication interne à l'ensemble des collaborateurs de la banque. Elle est accessible sur un serveur informatique dédié à la documentation réglementaire.

4. LE RISQUE DE NON CONFORMITE

La gestion des risques de non-conformité est assurée par la Direction des Contrôles Permanents et de la Conformité (DCPC), rattachée directement au Directeur Général. Sur le plan fonctionnel, celle-ci est directement liée à la Direction de la Conformité et Sécurité Groupe BPCE.

Son périmètre d'activité recouvre les missions suivantes :

- Sécurité financière (dont lutte anti-blanchiment) ;
- Conformité bancaire et assurances ;
- Conformité des services d'investissement ;
- Déontologie et respect des normes professionnelles ;
- Organisation et pilotage du dispositif de contrôle permanent.

Le positionnement hiérarchique et le périmètre des activités de la DCPC de la banque sont conformes aux directives émises par le Groupe BPCE.

4.1 Participation aux comités

La Direction des Contrôles Permanents et de la Conformité participe aux Comités suivants :

- Comité de Coordination des Contrôles Internes ;
- Comité Nouvelle Offre - Conduite des Affaires ;
- Comité des Risques Opérationnels ;
- Comité des Risques ;
- Comité des Risques de non-conformité ;
- Comité Interne de Sécurité ;
- Comité de Direction Générale ;
- Comité d'Audit.

4.2 Les référentiels

La Charte de conformité du Groupe BPCE est déclinée à la Banque de la Réunion. Le nouveau dispositif BPCE de procédures applicables au Groupe en matière de prévention contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été déployé au sein de la Banque de la Réunion et les procédures mises à jour.

La Charte de déontologie est mise à jour conformément au modèle du Groupe et fait l'objet d'une communication interne à l'ensemble des collaborateurs de la banque. Elle est accessible sur un serveur informatique dédié à la documentation réglementaire.

4.3 Faits significatifs du 1er semestre 2014

- Consolidation de la Direction de la Conformité & Contrôles permanents avec l'arrivée d'un nouveau collaborateur ;
- Suivi des mesures favorisant la protection de la clientèle, conformément aux normes réglementaires ;
- Poursuite des travaux d'harmonisation des outils d'aide à la prévention et à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, conformément aux normes du Groupe BPCE ;
- Poursuite du déploiement de l'outil de suivi et de gestion des contrôles permanents du Groupe BPCE « PILCOP » ;
- Monitoring permanent du niveau de complétude des dossiers réglementaires clients (DRC), conformément aux normes réglementaires fixées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

5. PERSPECTIVES

Dans un contexte économique toujours difficile, la Banque de la Réunion a enregistré de solides performances commerciales et financières au premier semestre 2014. Elle a poursuivi sa stratégie de bancarisation et d'équipement, ce qui lui a permis d'accroître son fonds de commerce.

Les bons résultats enregistrés ce premier semestre 14,3 M€ (en French) soit + 16,6 %, laissent augurer un exercice 2014 conforme aux objectifs budgétaires.

Avec l'appui de son actionnaire majoritaire, BPCE IOM, elle est pleinement engagée dans son plan stratégique 2014-2017 poursuivant sa démarche de développement de banque multicanal et d'amélioration continue de ses process et des services offerts à sa clientèle. Elle continue de renforcer ses liens avec sa région en réaffirmant son engagement aux côtés de tous les acteurs économiques.

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES CONSTATEES SUR LE PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE

La Banque n'a pas réalisé avec les entreprises liées d'opération significative et/ou conclue à des conditions hors marché.

COMPTES INDIVIDUELS CONDENSES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2014

1. BILAN ET HORS BILAN

en milliers d'euros

ACTIF	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Caisse, banques centrales		14 969	18 437
Effets publics et valeurs assimilées	3.2		
Créances sur les établissements de crédit		355 248	450 969
Opérations avec la clientèle	3.1	1 981 654	1 956 151
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.2	17	17
Actions et autres titres à revenu variable	3.2	2 503	2 753
Participations et autres titres détenus à long terme	3.3	8 459	8 890
Parts dans les entreprises liées	3.3		
Opérations de crédit-bail et de locations simples	3.4		
Immobilisations incorporelles		637	648
Immobilisations corporelles		10 954	11 754
Autres actifs		9 718	10 233
Comptes de régularisation		15 517	29 079
TOTAL DE L'ACTIF		2 399 676	2 488 932
HORS BILAN	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Engagements donnés			
Engagements de financement		140 498	131 441
Engagements de garantie		229 822	240 822
Engagements sur titres			

en milliers d'euros

PASSIF	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Banques centrales			-
Dettes envers les établissements de crédit		484 861	580 139
Operations avec la clientèle	3.1	1 480 653	1 482 114
Dettes représentées par un titre	3.5	80 340	83 891
Autres passifs		32 645	28 963
Comptes de régularisation		40 439	39 034
Provisions	3.6	27 680	28 750
Dettes subordonnées		45 004	45 005
Fonds pour risques bancaires généraux (frbg)	3.7	8 961	8 961
Capitaux propres hors frbg	3.8	199 094	192 076
Capital souscrit		69 907	69 907
Primes d'émission		57 148	57 148
Réserves		57 338	56 891
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement		150	300
Report à nouveau		227	-13 939
Résultat de l'exercice (+/-)		14 325	21 769
TOTAL DU PASSIF		2 399 676	2 488 932
HORS BILAN	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Engagements reçus			
Engagements de financement		150 000	150 000
Engagements de garantie		418 546	437 877
Engagements sur titres			

2. COMPTE DE RESULTAT

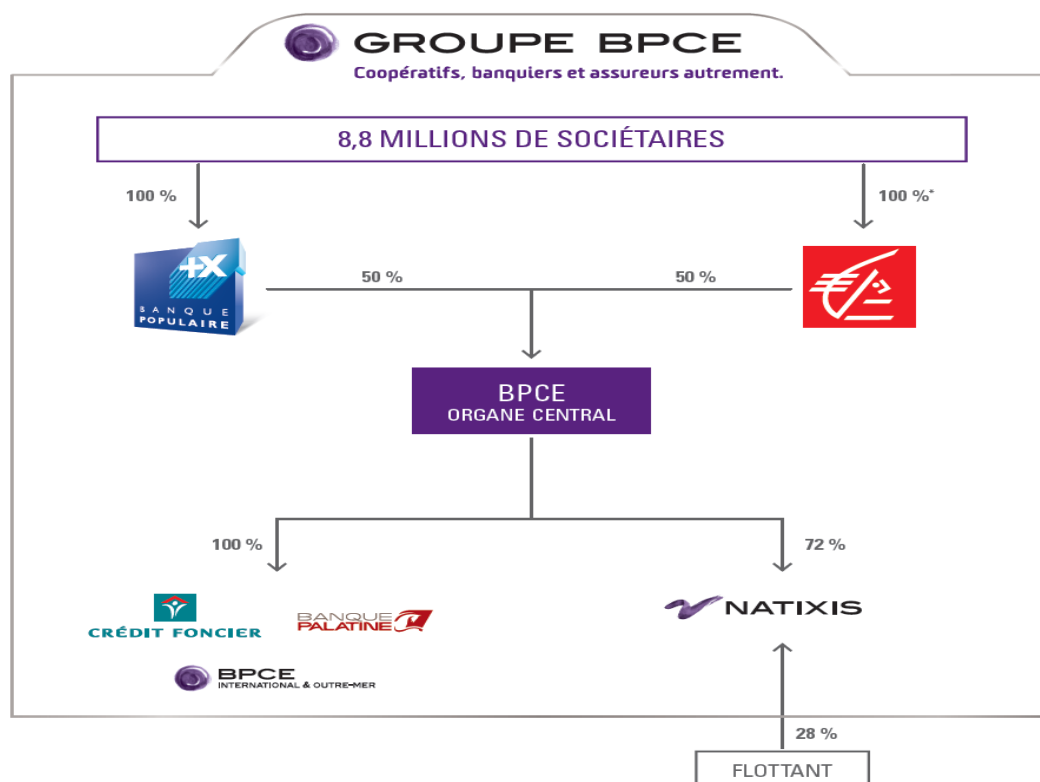
en milliers d'euros			
	Notes	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Intérêts et produits assimilés	4.1	44 466	46 532
Intérêts et charges assimilées	4.1	-11 511	-14 464
Produits sur opérations de crédit-bail et de locations simples	4.2		
Charges sur opérations de crédit-bail et de locations simples	4.2		
Revenus des titres à revenu variable	4.3	206	194
Commissions (produits)	4.4	20 915	20 186
Commissions (charges)	4.4	-6 034	-6 460
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	4.5	178	249
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4.6	-85	-30
Autres produits d'exploitation bancaire		1 095	483
Autres charges d'exploitation bancaire		-724	-378
PRODUIT NET BANCAIRE		48 506	46 312
Charges générales d'exploitation		-28 749	-27 908
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-1 405	-1 551
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		18 351	16 853
Coût du risque	4.7	-987	-2 050
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 364	14 803
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-982	-1 200
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		16 382	13 603
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices		-2 206	-1 601
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées		150	282
RESULTAT NET		14 325	12 284

3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES INDIVIDUELS CONDENSES SEMESTRIELS

NOTE 1 - CADRE GENERAL

1.1 Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Épargne, l'organe central BPCE et ses filiales.



* Via les sociétés locales d'épargne (SLE).

Les deux réseaux Banques Populaires et Caisses d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 19 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau Caisse d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et les sociétés locales d'épargne (SLE).

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 100 % par leurs sociétaires.

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 100 % par les sociétés locales d'épargne. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

BPCE

Organe central au sens de la loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Épargne et les 19 Banques Populaires.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée détenue à 71,76 %, qui réunit la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- La Banque commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-mer) ;
- Les filiales et Participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du groupe.

BPCE International Outre-Mer

BPCE International et Outre-mer est une société anonyme à conseil d'administration dont le capital est intégralement détenu par BPCE.

Le Groupe BPCE International et Outre-mer a pour vocation de porter les développements du Groupe BPCE à l'international et les participations acquises par le Groupe Caisse d'épargne à l'outre-mer.

Dans ce cadre, la holding anime et pilote la stratégie des banques du réseau. Elle assiste ses filiales en matière de développement commercial et de gestion financière et administrative.

Le Groupe BPCE International et Outre-mer est constitué d'un réseau diversifié de :

- cinq filiales bancaires en outre-mer (Banque des Antilles Françaises, Banque de Saint Pierre et Miquelon, Banque de la Réunion, Banque de Tahiti, Banque de Nouvelle Calédonie) ;
- cinq filiales bancaires à l'étranger (Banque des Mascareignes, Banque Tuniso Koweïtienne, Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit, Banque Commerciale Internationale ainsi que la Banque Malgache de l'Océan Indien) ;
- deux participations minoritaires au capital de banques (Fransabank et Banque National de Développement Agricole) ;
- deux cabinets d'ingénierie financière spécialisée dans la défiscalisation (Ingépar et Océorane) ;
- et un groupe spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des PME et des Entreprises de Taille Intermédiaire dans leur développement international (Prames International).

BPCE International et Outre-mer apporte à ce réseau sa propre expertise en matière de financements spécialisés.

1.2 LE MECANISME DE GARANTIE

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L.512-107-6 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

1.3 FAITS CARACTERISTIQUES DU SEMESTRE

Aucun événement significatif n'impacte les comptes du premier semestre 2014.

1.4 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture.

NOTE 2 - NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE

2.1 METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION APPLIQUEES

Les comptes individuels annuels de la Banque de la Réunion sont établis et présentés conformément aux règles définies par BPCE dans le respect des règlements de l'Autorité des Normes Comptables. Par application du Règlement n° 91-01 du CRBF modifié par les Règlements n°2010-08 de l'ANC et n° 2001-02 du CRC et de la Recommandation n° 2001-R.02, les états de synthèse sont présentés selon le format prévu pour les établissements de crédit.

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

Les principes et méthodes comptables appliqués sont identiques à ceux utilisés pour les arrêtés de comptes annuels. En particulier, les produits et charges rattachés à la période semestrielle ont été déterminés en respectant le principe de séparation des exercices.

2.2 CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthodes comptables n'a affecté les comptes du premier semestre 2014.

NOTE 3 - NOTES RELATIVES AU BILAN

Sauf information contraire, les notes explicatives sur les postes du bilan sont présentées nettes d'amortissements et de dépréciations.

3.1 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Créances sur la clientèle

en milliers d'euros

ACTIF	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	60 642	51 076
Créances commerciales	17 324	17 996
<i>Crédits à l'exportation</i>		
<i>Crédits de trésorerie et de consommation</i>	161 832	180 877
<i>Crédits à l'équipement</i>	635 458	541 645
<i>Crédits à l'habitat</i>	808 574	792 793
<i>Autres crédits à la clientèle</i>	195 434	256 525
<i>Valeurs et titres reçus en pension</i>		
<i>Prêts subordonnés</i>		
<i>Autres</i>		
Autres concours à la clientèle	1 801 297	1 771 841
Créances rattachées	6 012	6 398
Créances douteuses	287 402	299 912
Dépréciations des créances sur la clientèle	(191 023)	(191 072)
TOTAL	1 981 654	1 956 151

Dettes vis-à-vis de la clientèle

en milliers d'euros

PASSIF	30/06/2014	31/12/2013
Livret A	106 001	100 154
PEL / CEL	124 143	122 589
Autres comptes d'épargne à régime spécial	259 665	268 956
Comptes d'épargne à régime spécial	489 808	491 700
Autres comptes et emprunts auprès de la clientèle (1)	980 442	983 076
Dépôts de garantie	1 057	1 112
Autres sommes dues	3 426	4 183
Dettes rattachées	5 920	2 044
TOTAL	1 480 653	1 482 114

(1) Détail des comptes et emprunts auprès de la clientèle

en milliers d'euros	30/06/2014			31/12/2013		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires créditeurs	742 317		742 317	780 030		780 030
Emprunts auprès de la clientèle financière			0			0
Valeurs et titres donnés en pension livrée			0			0
Autres comptes et emprunts		238 125	238 125		203 046	203 046
TOTAL	742 317	238 125	980 442	780 030	203 046	983 076

3.2 EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE

3.2.1 Portefeuille titres

en milliers d'euros	30/06/2014					31/12/2013				
	Transaction	Placement	Investis- -sement	TAP	Total	Transaction	Placement	Investis- -sement	TAP	Total
Valeurs brutes										
Créances rattachées										
Dépréciations										
Effets publics et valeurs assimilées										
Valeurs brutes		17			17		17			17
Créances rattachées					0					0
Dépréciations					0					0
Obligations et autres titres à revenu fixe		17			17		17			17
Montants bruts		4 216			4 216		4 380			4 380
Créances rattachées					0					0
Dépréciations		(1 713)			(1 713)		(1 627)			(1 627)
Actions et autres titres à revenu variable		2 503			2 503		2 753			2 753
TOTAL		2 520			2 520		2 771			2 771

Obligations et autres titres à revenu fixe

en milliers d'euros	30/06/2014				31/12/2013			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Titres cotés		17		17		17		17
Titres non cotés								
Titres prêtés								
Titres empruntés								
Créances douteuses								
Créances rattachées								
TOTAL	0	17	0	17	0	17	0	17
dont titres subordonnés				0				0

Actions et autres titres à revenu variable

en milliers d'euros	30/06/2013				31/12/2013			
	Transaction	Placement	TAP	Total	Transaction	Placement	TAP	Total
Titres cotés				0				0
Titres non cotés		2 503		2 503		2 753		2 753
Créances rattachées				0				0
TOTAL	0	2 503	0	2 503	0	2 753	0	2 753

Parmi les actions et autres titres à revenu variable sont enregistrés 4 216 milliers d'euros d'OPCVM dont 4 216 milliers d'euros d'OPCVM de capitalisation au 30 juin 2014, contre 4 380 milliers d'euros d'OPCVM dont 4 380 milliers d'euros d'OPCVM de capitalisation au 31 décembre 2013.

Pour les titres de placement, les moins-values latentes faisant l'objet d'une dépréciation s'élèvent à 1 713 milliers d'euros au 30 juin 2014 contre 1 627 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

3.2.2 Evolution des titres d'investissement

La Banque de la Réunion ne détient aucun titre d'investissement.

3.2.3 Reclassements d'actifs

L'établissement n'a pas opéré de reclassements d'actif.

3.3 PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

3.3.1 Evolution des participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	Conversion	Autres variations	30/06/2014
<i>Participations et autres titres détenus à long terme</i>	21 981	571	(46)			22 506
<i>Parts dans les entreprises liées</i>						0
Valeurs brutes	21 981	571	(46)	0	0	22 506
<i>Participations et autres titres à long terme</i>	13 091	1 001	(46)			14 046
<i>Parts dans les entreprises liées</i>						0
Dépréciations	13 091	1 001	(46)	0	0	14 046
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	8 890	(430)	0	0	0	8 460

Les parts de sociétés civiles immobilières présentées en immobilisations financières s'élèvent à 3 637 milliers d'euros au 30 juin 2014 contre 3 637 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Les autres titres détenus à long terme incluent notamment les certificats d'association au fonds de garantie des dépôts (506 milliers d'euros).

3.3.2 Opérations avec les entreprises liées

La Banque n'a pas réalisé avec les entreprises liées d'opération significative et/ou conclue à des conditions hors marché.

3.4 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS SIMPLES

La Banque de la Réunion n'a pas effectué d'opération de crédit bail et location simple.

3.5 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Bons de caisse et bons d'épargne	2 029	2 090
Titres du marché interbancaire et de créances négociables	77 053	81 032
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes rattachées	1 258	769
TOTAL	80 340	83 891

3.6 PROVISIONS

3.6.1 Tableau de variations des provisions

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2014	Dotations	Utilisations	Reprises	30/06/2014
Provisions pour risques de contrepartie	16 911	616		(1 671)	15 857
Provisions pour engagements sociaux	4 987	50			5 037
Provisions pour PEL/CEL	1 325	83			1 408
Provisions pour litiges	5 400	19		(560)	4 859
<i>Portefeuille titres et instruments financiers à terme</i>					0
<i>Immobilisations financières</i>					0
<i>Promotion immobilière</i>					0
<i>Provisions pour impôts</i>	127	392			519
<i>Autres</i>					0
Autres provisions pour risques	127	392	0	0	519
<i>Provisions pour restructurations informatiques</i>					0
<i>Autres provisions exceptionnelles</i>					0
Provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0
TOTAL	28 750	1 161	0	(2 231)	27 680

3.6.2 Provisions et dépréciations constituées en couverture du risque de contrepartie

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2014	Dotations	Utilisations	Reprises	30/06/2014
Dépréciations sur créances sur la clientèle	191 072	23 640	(2 173)	(21 516)	191 023
Dépréciations sur autres créances					0
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	191 072	23 640	(2 173)	(21 516)	191 023
Provisions sur engagements hors bilan (1)	6 513	616		(1 267)	5 862
Provisions pour risques de contrepartie clientèle (2)	10 398		(404)		9 994
Autres provisions					0
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif	16 911	616	(404)	(1 267)	15 857
TOTAL	207 983	24 256	(2 577)	(22 783)	206 880

(1) dont risque d'exécution d'engagements par signature

(2) Une provision pour risque est constituée sur le périmètre des engagements non douteux, inscrits au bilan ou au hors-bilan, pour lesquels les informations disponibles permettent d'anticiper un risque de défaillance et de pertes à l'échéance (dont provision sur encours sains pour 8 495 milliers d'euros)

3.7 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2014	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2014
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	8 961				8 961
TOTAL	8 961	0	0	0	8 961

3.8 CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves/ autres	Report à nouveau	Résultat	Total capitaux propres hors FRBG
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2012	69 907	57 148	57 754	-35 363	21 424	170 870
Mouvements de l'exercice			-563	21 424	345	21 206
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2013	69 907	57 148	57 191	-13 939	21 769	192 076
Affectation résultat 2013			447	21 322	-21 769	0
Distribution de dividendes				-7 156		-7 156
Augmentation de capital						
Résultat de la période					14 325	14 325
Autres mouvements			-150			-150
TOTAL AU 30 JUIN 2014	69 907	57 148	57 488	227	14 325	199 094

Le capital social de la Banque de la Réunion s'élève à 69 907 milliers d'euros et est composé de 1 691 761 actions ordinaires de 41,32 euros de nominal.

NOTE 4 - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	1 751	(4 789)	(3 038)	2 231	(6 234)	(4 003)
Opérations avec la clientèle	42 715	(5 901)	36 813	44 301	(6 352)	37 949
Obligations et autres titres à revenu fixe		(639)	(639)		(1 721)	(1 721)
Dettes subordonnées		(182)	(182)		(159)	(159)
Autres*			0			0
TOTAL	44 466	(11 511)	32 955	46 532	(14 464)	32 067

Les produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit comprennent la rémunération des fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des dépôts et consignations ainsi que les LEP.

La dotation de la provision épargne logement s'élève à 83 milliers d'euros pour le semestre 2014, contre une dotation de 105 milliers d'euros pour le semestre 2013.

4.2 PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS ASSIMILEES

La Banque de la Réunion n'effectue pas d'opérations de crédit bail et locations assimilées.

4.3 REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme	206	194
Parts dans les entreprises liées		
TOTAL	206	194

4.4 COMMISSIONS

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations de trésorerie et interbancaires	1	(154)	(153)	1	(92)	(92)
Opérations avec la clientèle	11 918		11 918	11 064		11 064
Opérations sur titres	204	(146)	58	210	(129)	81
Moyens de paiement	4 396	(4 043)	353	4 288	(4 286)	2
Opérations de change	87		87	126		126
Engagements hors-bilan	622	(1)	621	684	22	706
Prestations de services financiers	823	(1 690)	(867)	676	(1 974)	(1 298)
Activités de conseil			0			0
Autres commissions	2 864		2 864	3 137		3 137
TOTAL	20 915	(6 034)	14 881	20 186	(6 460)	13 726

4.5 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Titres de transaction		
Opérations de change	178	249
Instruments financiers à terme		
Total	178	249

4.6 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Placement	TAP	Total	Placement	TAP	Total
<i>Dotations</i>	(86)		(86)	(30)		(30)
<i>Reprises</i>			0			0
Dépréciations			0			0
Résultat de cession			0			0
Autres éléments	1		1			0
Total	(85)	0	(85)	(30)	0	(30)

4.7 COUT DU RISQUE

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014					1er semestre 2013				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Total	Dotations	Reprises nettes	Pertes non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Total
<u>Dépréciations d'actifs</u>										
Interbancaire					0					0
Clientèle	(20 556)	19 466	(384)	72	(1 402)	(34 574)	31 142	(403)	171	(3 664)
Titres et débiteurs divers					0					0
<u>Provisions</u>										
Engagements hors-bilan	(602)	1 016			414	(654)	1 914			1 260
Provisions pour risque clientèle					0					0
Autres					0		353			353
TOTAL	(21 157)	20 482	(384)	72	(987)	(35 228)	33 409	(403)	171	(2 051)

dont:

-reprises de dépréciations devenues sans objet

19 446

24 881

-reprises de dépréciations utilisées

19

4 250

-reprises de provisions devenues sans objet

403

353

-reprises de provisions utilisées

614

3925

Total reprises nettes

20 482

33 409

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Banque de la Réunion S.A.

Siège social : 27, rue Jean Chatel – 97400 Saint-Denis de la Réunion

Capital social : €. 69 906 708

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société Banque de la Réunion S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec les règles et principes comptables français.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 août 2014

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit FS I

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier de Coninck
Associé

Anik Chaumartin
Associé